

afin de faciliter les changements des différents bureaux de l'Hôtel de Ville.

9.—Le Surintendant des Impressions et de la Papeterie soumet sa requisition No 5 pour travaux d'impressions pour différents départements et fournitures de bureaux. Ladite requisition est approuvée.

10.—Soumis le rapport de l'Inspecteur de la Cité, recommandant en vue de corriger une erreur, que la ligne actuelle homologuée de la rue Gauthier, entre l'Avenue DeLorimier et la rue Chaussé soit effacée, et remplacée par les lignes homologuées à être établies à travers les Nos du cadastre 1233, 1234 et 1262 et 1263 tels que démontrés au plan produit et faire la rue à une largeur de 65 pieds.

Résolu: De faire rapport au Conseil en conséquence.

11.—Soumis le rapport de l'Inspecteur des bâtiments, relativement à la requête de MM. Perras, Colette, McBriarty, J. O. Vallée et autres, s'opposant à ce qu'un permis soit accordé à M. W. C. White, pour l'érection d'un édifice sur la rue du Grand Tronc, dans le quartier St-Gabriel, ledit édifice devant servir de manufacture de chaudières à vapeur et de forge, et déclarant qu'après avoir visité les lieux une seconde fois, il n'a rien à changer au rapport qu'il a fait le 31 Janvier dernier, sur la demande de M. A. B. Vallance pour permission d'installer une chaudière à vapeur à cet endroit, ledit M. White ayant obtenu un permis pour l'érection d'un édifice comme susdit.

Résolu: De faire rapport au Conseil suivant que recommandé.

12.—Le Chef de Police recommande l'incorporation de l'Association dite: Stanley Social and Athletic Club."

Résolu: De faire rapport au Conseil suivant que recommandé.

13.—L'Inspecteur de la Cité fait rapport concernant la demande de l'Echevin Marcell que des démarches soient faites aux fins d'annexer cette partie de Notre Dame de Grâces, quatre lisières de terrain, qui se trouvent au sud du Chemin de la Côte St-Luc, afin de régulariser les lignes nord-ouest des frontières de Notre-Dame de Grâces, et de permettre à la Cité de faire certains travaux plus facilement, dans ce quartier.

Ledit rapport étant approuvé par l'Ingénieur en Chef, il est

Résolu: De le transmettre à la Commission de Législation avec recommandation.

14.—Le Médecin Officier de Santé fait rapport sur les absences de M. V. Plamondon et Benjamin Décarie et déclare que ces absences sont justifiées. En conséquence, il est

Résolu: D'autoriser le Trésorier à payer à M. Plamondon et Décarie leur salaire pour le temps de l'absence.

15.—Le Chef du département des Incendies recommande de changer le modèle des boutons d'uniformes de la brigade, pour la raison que les boutons actuels sont du type en usage dans la plupart des brigades américaines et que depuis quelques années, ils sont fournis avec les uniformes par les entrepreneurs, ce qui fait qu'il y en a un grand nombre en circulation.

Résolu: D'autoriser le Chef suivant qu'il recommande.

16.—Le Contrôleur et Auditeur de la Cité fait rapport re lettre de MM. Beardmore & Cie au sujet de voutes sous la Voie publique, informant le Bureau qu'il ne reste plus qu'à prier les cotiseurs de faire la réduction de \$12.37, conformément au rapport approuvé par le Conseil.

Résolu: En conséquence, de prier les cotiseurs de faire telle réduction.

17.—Le Surintendant des Impressions et de la papeterie fait rapport qu'il a reçu quatre soumissions pour l'impression de quarante mille circulaires dont dix milles sur carton, de la ligue anti-tuberculeuse de Montréal, savoir:

La Cie d'Imprimerie Moderne	\$157.50
La Cie de Publication de la Patrie	176.00
Le Witness	176.75
The Gazette Printing	210.00

Résolu: En conséquence d'autoriser le Surintendant à faire faire ces impressions par La Cie d'Imprimerie Moderne, étant les plus bas soumissionnaires, à \$157.50.

18. Le Médecin Officier de Santé transmet une demande de M. J. A. Rouleau, pour permission de s'absenter quel-

changes which are to be made in the different office, at the City Hall.

9.—The Supt. of Printing and Stationery submitted a requisition (No. 5) for printing and office supplies for different departments.

Resolved: To approve the same.

10.—Submitted a report from the City Surveyor, recommending, (with a view of correcting an error) that the present homologated line of Gauthier St., between DeLorimier Ave. and Chaussé St., be erased and replaced by homologated lines to be established through Cad. Nos. 1233, 1234, 1262 and 1263, as shown on the plan filed, so as to give said street a width of 65 ft.

Resolved: To report to Council accordingly.

11.—Submitted a report from the Building Inspector, in connection with the petition from Messrs Perras, Colette, McBriarty, J. O. Vallée, and others, objecting to the granting of a permit to Mr. W. C. White for the erection on Grand Trunk St., in St. Gabriel Ward, of a building to be used as a steam boiler factory and a forge, stating that after having visited the premises a second time, he reaffirms the report he made on the 31st January ult. anent the application from Mr. A. R. Vallières, for permission to erect a steam boiler at that place, the said Mr. White having obtained a permit for the erection of a building as aforesaid.

Resolved: To report to Council accordingly.

13.—The City Surveyor reported anent the petition from Ald. Marcell, asking that the necessary measures be taken to annex that part of Notre Dame de Grâces (4 strips of land) situated to the south of Cote St. Luc Road, in order to regularize the N. W. lines of the boundaries of Notre Dame de Grâces and to facilitate the carrying out of certain works in said Ward.

The City Surveyor's report being approved by the Chief Engineer, it was

Resolved: To transmit the same to the Legislation Committee with a request that they give effect to the recommendation therein made.

14.—The Medical Health Officer reported on the absences of Messrs. V. Plamondon and Benjamin Décarie and stated that such absences were justified. It was therefore

Resolved: To authorize the City Treasurer to pay to Messrs. Plamondon and Décarie their salary for the time they have been absent.

15.—The Chief of the Fire Dept. recommended that the models of buttons of uniforms of the members of the Fire Brigade be changed, inasmuch as the said buttons are of the pattern used in most of the American Fire Brigades and have, for some years past, been supplied with the uniforms by the contractors, and for this reason, there are a great number in circulation.

Resolved: To concur in the Chief's recommendation.

16.—The City Comptroller and Auditor reported re letter from Beardmore and Co., anent certain vaults under the sidewalk, informing the Board that the only thing which remains to be done is to request the Assessors to make a reduction of \$12.37, as per report approved by the Council.

Resolved: To request the Assessors to make such reduction.

17.—The Supt. of Printing and Stationery reported that he had received 4 tenders for the printing of 40,000 circulars, (10,000 of which on board), of the Montreal Anti-Tuberculosis League, to wit:—

Cie d'Imprimerie Moderne	\$157.50
Patrie Publishing Co.	176.00
Witness	176.75
Gazette Printing Co.	210.00

Resolved: To authorize the Supt. to have said circulars printed by the Compagnie d'Imprimerie Moderne, for the price of \$157.50, the said company being the lowest tenderer.

18.—The Medical Health Officer transmitted an appli-